

Inscriptions Ecoles publiques



Dossier à transmettre à l'accueil de la Mairie ou au service jeunesse et vie scolaire entre le :

6 MARS et le 28 AVRIL 2023

Renseignements et informations au 03.20.39.31.10 ou par mail à infos.jeunesse@wervicq-sud.com

Mairie Wervicq-sud
53 Rue Gabriel Péri
59117 Wervicq-sud

Conditions d'inscriptions

Qui est concerné?

=> Enfants nés en 2020 ayant 3 ans révolus au 31 décembre 2023.

=> Enfants demandant un changement d'école

Pour les enfants de moins de 3 ans, l'inscription sera validée sous réserve de places disponibles

Quels documents?

=> Livret de famille ou certificat de naissance

=> Justificatif de domicile de moins de 3 mois

=> Document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires

=> En cas de séparation ou de divorce des parents, copie du jugement mentionnant le mode de garde.

=> En cas de changement d'école, certificat de radiation de l'ancienne école.

Quelles procédures?

=> Le dossier complet et les pièces justificatives sont à transmettre à l'accueil de la mairie ou au service jeunesse avant le **28 avril**, de préférence par mail à : **infos.jeunesse@wervicq-sud.com**

=> Après traitement de votre dossier un certificat d'inscription vous sera transmis. Cette inscription est valable pour toute la scolarité de votre enfant dans les écoles publiques de la ville.

=> Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec le directeur de l'école pour procéder à l'inscription pédagogique.

Formulaire d'inscription

**Demande d'inscription année scolaire
2023 - 2024**

Enfant(s) à inscrire

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Lieu de naissance</i>	<i>Niveau en 2023-2024</i>

(Ne pas mentionner les enfants déjà inscrits)

Représentants légaux

Responsable légal 1

Nom/Prénom :
Lien de parenté avec la famille :
Situation familiale :
Adresse :

Téléphone :
Mail :

Responsable légal 2

Nom/Prénom :
Lien de parenté avec la famille :
Situation familiale :
Adresse :

Téléphone :
Mail :

Obligatoire pour tous

- ☐ Certificat de naissance ou livret de famille
- ☐ Justificatif de domicile de moins de trois mois
- ☐ Documents attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires

Le cas échéant

- ☐ Certificat de radiation de l'école précédente
- ☐ Copie du jugement mentionnant le mode de garde en cas de séparation des parents

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), _____ responsable légal(e) de(s) l'enfant(s), déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier, m'engage à informer la ville de Wervicq-Sud en cas d'annulation d'inscription et atteste que tous les responsables légaux des enfants sont favorables à l'inscription. En cas d'informations erronées ou incomplètes, la ville de Wervicq-Sud décline toute responsabilité dans la gestion de ce dossier.

A _____ Le _____ Signatures des responsables

EN TANT QUE RESPONSABLE DE TRAITEMENT, LA MAIRIE DE WERVICQ-SUD COLLECTE VOS DONNÉES DANS CE FORMULAIRE POUR LA PRISE EN COMPTE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE ET NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DU CONTRAT DE SCOLARISATION DE VOTRE ENFANT. LE MAIRE DE LA COMMUNE EST ÉGALEMENT DESTINATAIRE DE CES DONNÉES DANS LE CADRE DE SES COMPÉTENCES LÉGALES EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SCOLAIRE ET DE CONTRÔLE DE L'OBLIGATION SCOLAIRE. LES DESTINATAIRES DES DONNÉES SONT LES AGENTS DU PÔLE JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE, LE SERVICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE POUR LES DONNÉES NÉCESSAIRES À L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE. L'ÉDUCATION NATIONALE CONSERVE LA PART DE CES DONNÉES QUI LUI EST NÉCESSAIRE POUR LA DURÉE PRÉVUE PAR LA RÉGLEMENTATION

VOUS AVEZ LE DROIT D'ACCÉDER À VOS INFORMATIONS PERSONNELLES, DE LES FAIRE RECTIFIER OU DEMANDER LEUR EFFACEMENT DANS LA LIMITE DES TEXTES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DEMANDER LA LIMITATION DE VOS DONNÉES ET/OU VOUS OPPOSER AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES POUR DES RAISONS TENANT À VOTRE SITUATION PARTICULIÈRE.

POUR EXERCER VOS DROITS, VOUS POUVEZ ADRESSER VOTRE DEMANDE ACCOMPAGNÉE D'UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ À NOTRE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES À L'ADRESSE SUIVANTE : DPD-MUTUALISES@LILLEMETROPOLE.FR. SI VOUS ESTIMEZ, APRÈS NOUS AVOIR CONTACTÉS, QUE VOS DROITS INFORMATIQUE ET LIBERTÉS NE SONT PAS RESPECTÉS, VOUS POUVEZ ADRESSER UNE RÉCLAMATION À LA CNIL.

Informations supplémentaires

Attention l'inscription à l'école ne vaut pas pour les autres services municipaux tels que la restauration ou les accueils périscolaires, voici quelques infos sur ces services.

Les accueils périscolaires

Chaque école est dotée d'un accueil périscolaire et d'un restaurant municipal. Les accueils périscolaires fonctionnent le matin de **7h30 à 8h30** et le soir de **16h30 à 18h30**. L'inscription se fait par tranche de 30 minutes, chaque demi-heure entamée est due.

Pour la restauration scolaire, les repas sont pris entre 11h30 et 13h30, **l'inscription est obligatoire**.

Le dossier unique

Le dossier unique est un document indispensable et **OBLIGATOIRE** pour que votre enfant puisse bénéficier des prestations municipales (cantines, garderies, accueils de loisirs).

Il permet notamment aux équipes de veiller aux problèmes de santé et régimes alimentaires des enfants. Vous pouvez le compléter en ligne sur le site de la ville et sur l'espace citoyen.

Le paiement

Vous pouvez opter pour le prélèvement automatique pour simplifier vos démarches. Les modes de paiements acceptés sont : le CESU pour les moins de 6 ans (hors restauration). Les réservations faites en dehors des périodes d'inscription donnent lieu à une majoration. La facturation s'effectue en début de mois pour le mois échu. Le paiement se fait en ligne ou au service comptabilité dans les 7 jours après la facturation.